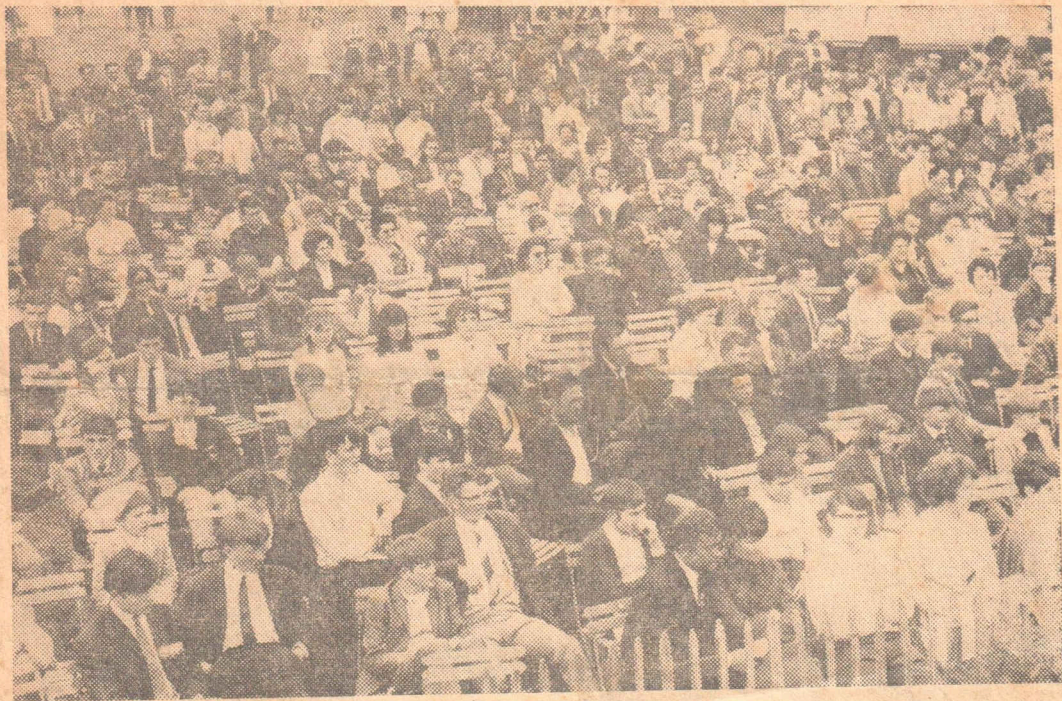


Malgré l'absence de « Johnny »

PLUSIEURS MILLIERS DE SPECTATEURS AU GALA DE LA CHAPELLE-HERMIER



Malgré le temps orageux, des centaines de spectateurs avaient pris place devant le podium en plein air.

Mercredi soir, l'impresario de Johnny Halliday et celui de Colette Deréal téléphonaient aux organisateurs pour confirmer leur venue. Ceux-ci se réjouissaient d'avance : une tête d'affiche comme Johnny, une météo optimiste, tout cela était excellent !...

Las ! Vendredi matin, les mêmes impresari téléphonaient tout penauds que les musiciens des Vedettes étaient en grève et que, décemment, l'on ne pouvait faire

chanter Halliday sans ses musiciens...

Après un instant de panique, la brillante équipe de La Chapelle-Hermier ne s'avoua pas battue : la fête aura lieu coûte que coûte ! Et l'on téléphona dans tous les azimuts : à Nana Mouskouri, à Claude François, à Jean-Claude Annoux... Ce dernier accepta : la première manche était gagnée.

Mais il fallait encore assurer la première partie du gala. Les présentateurs Jacques Henry et Christian Robert se montrèrent précieux et grâce à leur concours l'on put joindre une débutante, Chantal, et un autre chanteur, Jean-Marie Nyco.

Les cosaques Zaporogues prévus au programme étaient là ; le spectacle était assuré. Il ne restait plus, pour les organisateurs, qu'à annoncer par voie d'affiches — ce qui n'était pas si facile, en vingt-quatre heures — et réduire le prix d'entrée de 40 %.

Si les « fans » de Johnny ont été quelque peu déçus, les spectateurs ont pu apprécier un talent qu'ils n'auraient pas connu sans cela : celui de Jean-Marie Nyco, chantant des chansons à lui avec beaucoup de sensibilité et celles des autres avec beaucoup d'originalité, recréant la *Madeleine* de Jacques Brel ou le *Danseur de Charleston* de Philippe Clay.

Et si la pluie survenue en fin de spectacle abrégé un peu le tour de chant de Jean-Claude Annoux, les organisateurs ont, cette année encore, gagné un dangereux pari : réunir, en plein air, plusieurs fois plus de monde que n'en contient leur petite commune...

Echos

● Des centaines et des centaines de jeunes gens et de jeunes filles avaient, par un geste bien connu du pouce droit, demandé aux automobilistes la possibilité d'applaudir leur idole... Mais sitôt arrivés, en l'absence de celle-ci, ils ont, par le même geste du même pouce, demandé à retourner chez eux ! Par contre, des gens un peu plus âgés, apprenant que Johnny n'était pas là, se ruèrent vers le guichet d'entrée.

● Au moment où les cosaques Zaporogues interprétaient la *Danse de la pluie*, quelques gouttes se mirent à tomber sur le terrain — mais quelques gouttes seulement — tandis qu'à six kilomètres de là une ondée orageuse cachait toute visibilité.

● Jean-Marie Nyco, interprétant la chanson de Sacha Distel, L'incendie à Rio, se tourna vers les pompiers de La Chapelle-Hermier, de Coëx et de La Mothe-Achard, qui assuraient le service d'ordre, en leur chantant : « Qu'est-ce qu'on a fait des tuyaux, des lances et de la grande échelle ? »

Et les pompiers d'applaudir et de chanter avec la vedette...

● Le car qui ramenait les Zaporogues chez eux allait partir, quand on s'aperçut qu'il manquait quelqu'un. Celui-ci était tout bonnement installé parmi la foule, confortablement installé sur une chaise en train d'apprécier le tour de chant de J.-M. Nyco.

● Jean-Claude Annoux allait commencer une nouvelle chanson, On a crié, mais son cri s'est perdu dans le silence : la panne de micro avait duré le temps de quatre syllabes...

● C'est en chemise, et sous le parapluie de Chantal, que Jean-Claude Annoux a interprété *Les jeunes loups*. L'interprétation, qui se voulait rude et conquérante, s'est transformée en une image à la Peynet.

BEAUVOIR-S-MER

Toujours le Gois

Un automobiliste et sa famille se sont trouvés en difficulté lundi après-midi sur le passage du Gois. Ils avaient tenté de le franchir malgré l'interdiction du service d'ordre.

Un bateau les a recueillis sur une balise.

SAINT-RÉVÉREND

Une automobile percute un talus

Dimanche, vers 20 h. 30, au lieu-dit « La Maubretière », une automobile pilotée par M. Yvon Le Blanc, 21 ans, ajusteur, à Cholet, dans une virage a mordu le bas-côté droit, et déséquilibrée, se retourna après avoir heurté un talus.

Les deux occupants du véhicule s'en sont sortis avec des blessures légères qui ont néanmoins nécessité le transport des deux voyageurs à l'hôpital de Challans.

LA BARRE-DE-MONTS

Un piéton blessé par une voiture

Mme Vve Milcent, 88 ans, domiciliée au Petit Marion, a traversé imprudemment la chaussée devant le véhicule de M. l'Forent Tessier, demeurant à Ste-Pazanne (L. A.).

L'accident s'est produit dimanche sur la route conduisant de Beauvoir à Fromentine.

Légèrement blessée, Mme Milcent a été hospitalisée à Challans. Enquête de la gendarmerie de Beauvoir-sur-Mer.